



MOTION DU XIX^{ème} CONGRÈS DE LA FNAS FO CONTRE L'ACTE II DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

À l'occasion de son XIX^{ème} Congrès à Port Leucate du 7,8,9 et 10 novembre 2023 et à dix jours de la Conférence nationale du 17 novembre 2023 pour le retrait de l'Acte II de l'École Inclusive, la FNAS FO invite les syndicaux départementaux avec les syndicats d'enseignants, de la santé privée et des territoriaux de continuer à se réunir afin de la préparer au mieux et construire le rapport de force sur la base de nos revendications :

- Retrait de l'acte 2 de l'école inclusive
- Dresser le livre noir de l'inclusion scolaire systématique
- Construire la mobilisation en direction des ministères concernés
- Contre la fermeture des établissements spécialisés et des suppressions de postes
- Pour exiger le maintien et la création de toutes les places nécessaires dans les établissements sociaux et médico-sociaux
- Pour la création de postes d'enseignants et d'éducateurs spécialisés, d'animateurs éducateurs et de personnel de santé
- Pour un statut et un vrai salaire des AESH et AED
- L'abandon des Pôles Inclusifs Accompagnement Localisés (PIAL)
- L'abrogation de l'article 53 du projet de loi de finance 2024 instaurant le pôle d'appui à la scolarité (PAS) qui veut supprimer les MDPH, lieu de mission indépendante, d'évaluation des besoins et des compétences et les professionnels qui la composent.

Port Leucate, le 10 novembre 2023

Votée à l'unanimité